

+ d'infos et prise de RDV au 02 51 52 62 51 des permanences dans toutes les communes













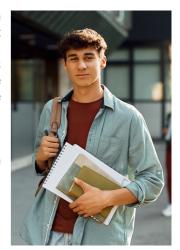






Léo, fils d'agriculteurs et étudiant, a envoyé un mail à l'adresse liens@ccplc.fr. L'animatrice lui a rapidement proposé un rendez-vous, dans la commune de son choix, afin d'échanger sur sa situation. Ensemble, ils ont réalisé les démarches pour demander une bourse d'enseignement supérieur auprès du CROUS** et une aide au permis de conduire auprès de la MSA*.

Léo perçoit désormais 216 € par mois par le CROUS**. Il a pu financer, en partie, son permis de conduire, grâce à l'aide ponctuelle de 500 € de la MSA*.



* MSA: Mutualité Sociale Agricole

** CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

Les montants des aides sont soumis à conditions de ressources.

Faites comme Léo pour faire évaluer vos droits :

- Prenez contact au 02 51 52 62 51 ou liens@ccplc.fr
- Rendez-vous dans un Lieu d'Information et d'Ecoute Numérique et Solidaire du territoire (LIENS)



+ d'infos et prise de RDV au 02 51 52 62 51 des permanences dans toutes les communes

